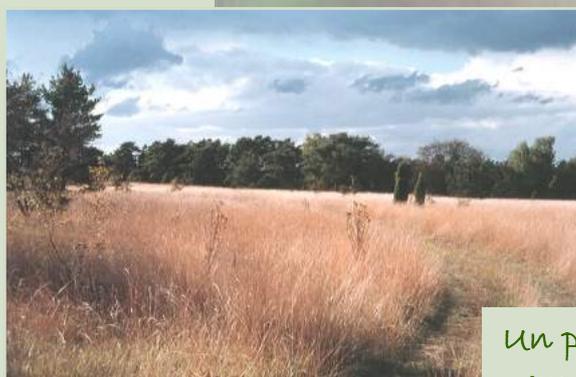


LES PELOUSES SÈCHES DU GÂTINAIS



Programme LIFE
Protection des
pelouses sèches
relictuelles de
France



Un patrimoine
exceptionnel
à sauvegarder

L'opération LIFE "Pelouses sèches du Gâtinais" s'est terminée en 2002. Cette brochure la présente et en dresse le bilan.

Sa lecture permettra de se familiariser avec toutes les facettes d'une telle opération et de découvrir la nécessité de sauvegarder les pelouses sèches à orchidées.

Sommaire

Qu'est-ce qu'une pelouse sèche ? 1

En Île-de-France, des milieux exceptionnels menacés 2

Les pelouses sèches du Gâtinais, siège de biodiversité 4

Quels moyens pour leur sauvegarde ? 6

Un programme européen pour les protéger 9

Une déclinaison régionale pour les pelouses du Gâtinais 10

L'information en faveur de leur conservation 18

Le bilan du Life « pelouses sèches du Gâtinais » 20

L'après Life ... 21

Conception / Réalisation

NaturEssonne

Clair Village—10, place Beaumarchais

91600 SAVIGNY S/Orge

Tél: 01.69.45.54.47.

Fax : 09.59.96.54.47.

courriel : naturessonne@naturessonne.fr

Site Internet : www.naturessonne.fr

Pro Natura Île-de-France

21, rue des Provenceaux

77300 Fontainebleau

courriel : gilles.naudet@wanadoo.fr

Maquette

Sophie BLONDEL

Rédaction

Serge URBANO

Gilles NAUDET

Sophie BLONDEL

Couverture

1^{ère} de couverture : Anémone pulsatille,
photo Gaëlle Sabourin

Pelouse sèche du Gâtinais, photo Sophie Creusot

3^{ème} de couverture : Genévrier, photo Sophie Creusot

4^{ème} de couverture: Globulaires,
photo Gaëlle SABOURIN

Comité de lecture

Sophie CREUSOT

Serge URBANO

Sophie BLONDEL

François OMNES

Gilles NAUDET

Nadine PICHON

Gaëlle SABOURIN

Yves et Martine LACHERIE

Imprimé en France par l'imprimerie

Rubrik C – Grigny – 01.69.02.70.41.

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit, sans une autorisation écrite de Pro Natura Île-de-France et de NaturEssonne.

Qu'est-ce qu'une

pelouse sèche ?

Photo Gaëlle Sabourin

Pelouse du sud de l'Essonne

Paysages baignés de lumière, peuplés d'une multitude d'Orchidées et d'insectes virevoltant au ras des herbes jaunies par la chaleur estivale, les pelouses sèches se distinguent par leurs particularités écologiques, leur origine et leur surprenante richesse biologique.

Les pelouses sèches sont caractérisées par des formations herbacées, d'une vingtaine de centimètres de hauteur maximum, pauvres en arbres et arbustes, essentiellement composées de plantes vivaces.

Se développant sur les sols superficiels pauvres en nutriments⁽¹⁾, elles reposent aussi bien sur du calcaire, du sable ou du granite, et se rencontrent à flanc de colline, sur des plateaux ou des affleurements rocheux, où elles subissent de fortes périodes de sécheresse liées aux conditions locales (type de sol, pente, exposition, pluviométrie...).

Avec leur paysage ouvert, chaud et sec, les pelouses sèches sont composées de groupements végétaux spécifiques, et abritent de nombreuses espèces de plantes et d'insectes spécialisées, dont certaines à affinité méridionale. Parfois qualifiées d'îlots biologiques, elles sont source d'une grande biodiversité⁽²⁾.

En France, les pelouses sèches se répartissent de l'étage collinéen⁽³⁾ jusqu'à l'étage alpin. Les Causses en sont l'exemple le plus remarquable, mais il en existe aussi dans le nord, en Normandie sur les bords de Seine, sur les côtes calcaires de Lorraine, de Champagne et de Picardie.

Selon leurs origines, les pelouses sèches sont classées en trois grandes catégories :

Pelouses primaires, lorsqu'elles conservent leur composition d'origine et sont stabilisées par des facteurs naturels, avec l'action d'herbivores sauvages (lapins...) et de contraintes fortes, comme l'extrême pauvreté du sol, l'érosion...

Pelouses secondaires, quand elles proviennent d'un défrichement ancien et restent par la suite ouvertes, grâce au pâturage ou à la fauche.

Pelouses tertiaires, lorsqu'elles sont issues d'une recolonisation de cultures abandonnées, pâturées ou non ensuite.

La plupart des pelouses sont d'origine secondaire, l'homme ayant dès le néolithique déboisé pour cultiver ou faire paître ses troupeaux. Ces usages les ont ensuite maintenues à un stade transitoire de la dynamique naturelle de la végétation, qui va de l'herbe rase à la forêt.

Actuellement, bien souvent abandonnées, les pelouses connaissent par le boisement spontané un retour naturel et progressif vers la forêt, accéléré en cas d'enrichissement du sol.

- ⁽¹⁾ Sols peu fertiles
- ⁽²⁾ Diversité du vivant, sous toutes ses formes (espèces, écosystèmes, paysages, gènes)
- ⁽³⁾ Etage des plaines et des collines

Répartition des pelouses sèches en France. Carte extraite du Rapport de 1981 du Conseil de l'Europe « Les pelouses sèches en Europe ».

1. Pyrénées
2. Quercy
3. Périgord
4. Charentes
5. Berry
6. Bourgogne
7. Lorraine
8. Haute Saône
9. Jura
10. Fossé Rhénan
11. Champagne
12. Fontainebleau et Gâtinais
13. Basse-Normandie
14. Seine
15. Bray
16. Somme
17. Boulonnais
18. Côte d'île de France
19. Causses
20. Préalpes
21. Maurienne et Tarentaise
22. Briançonnais
23. Alpes Maritimes
24. Haute-Marne
25. Limagne

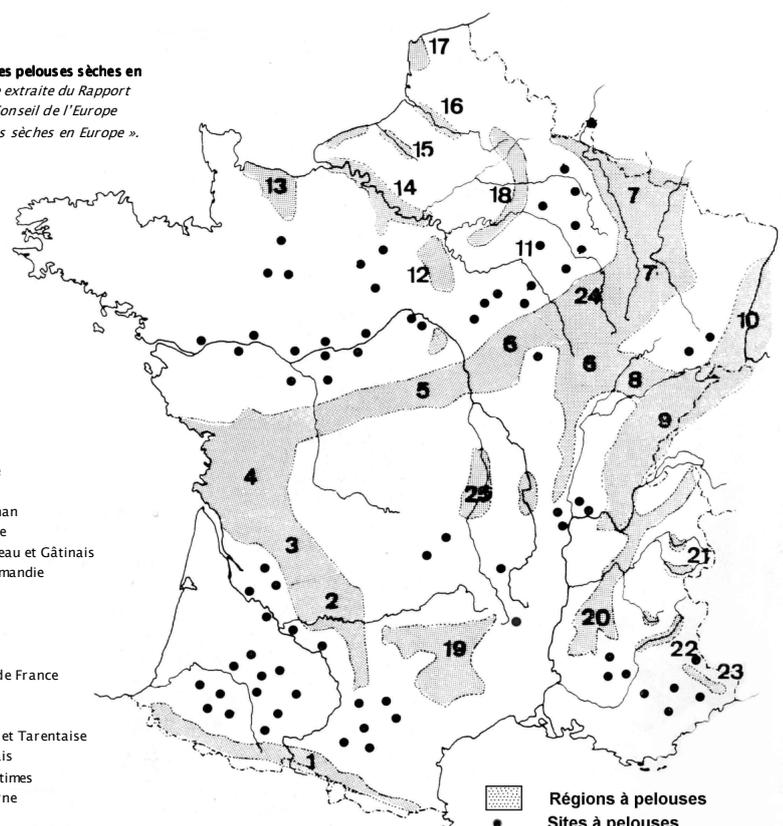




Photo Sophie Creusat

En Île-de-France, des milieux exceptionnels menacés

Pelouse sèche du Gâtinais

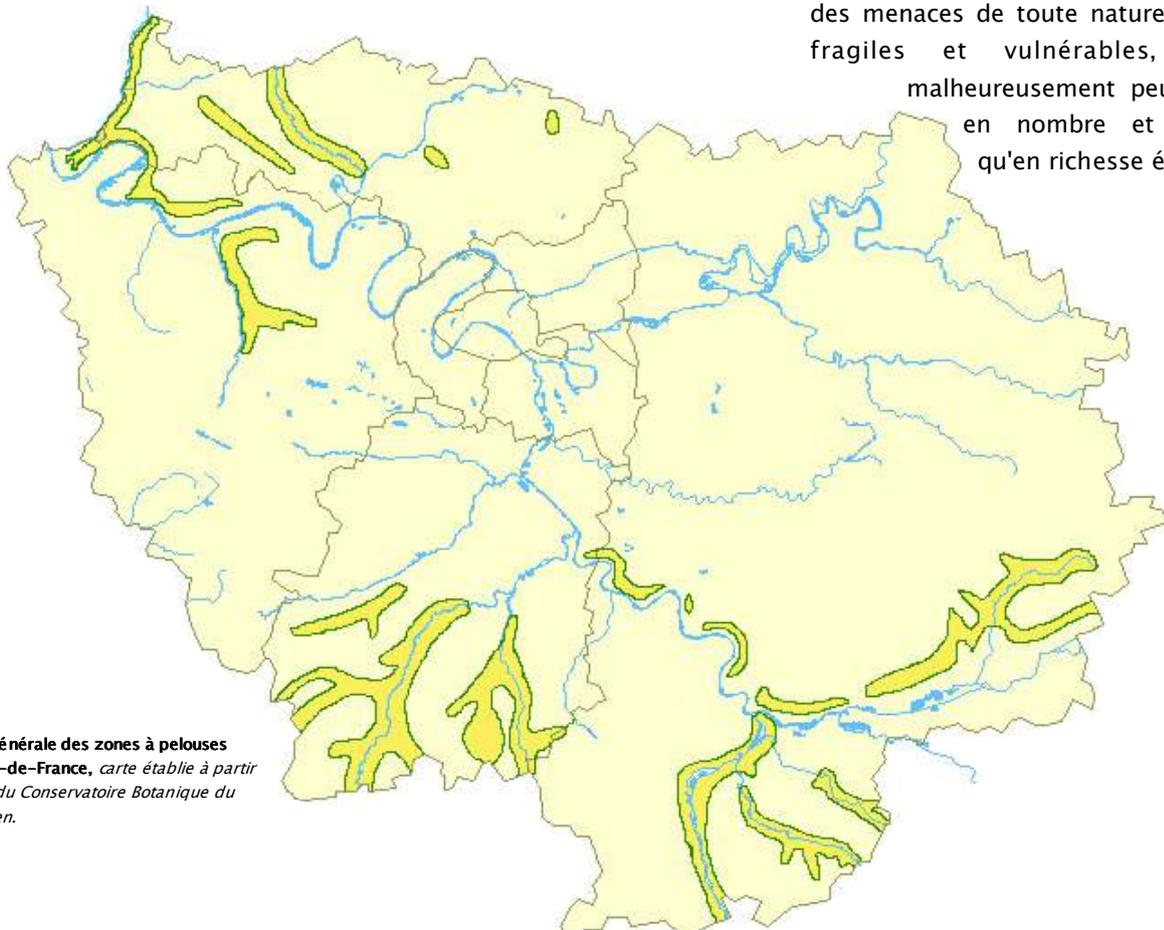
Entre les grands royaumes de pelouses de l'est et du sud de la France, le Bassin parisien recèle de fabuleux habitats pelousaires, tout aussi originaux, mais confrontés à la pression d'intenses activités humaines.

① Une région biogéographique (atlantique, boréale, continentale, méditerranéenne et alpine) présente une faune, une flore et des milieux naturels conditionnés par des facteurs écologiques tels que le climat, la latitude et la géomorphologie.

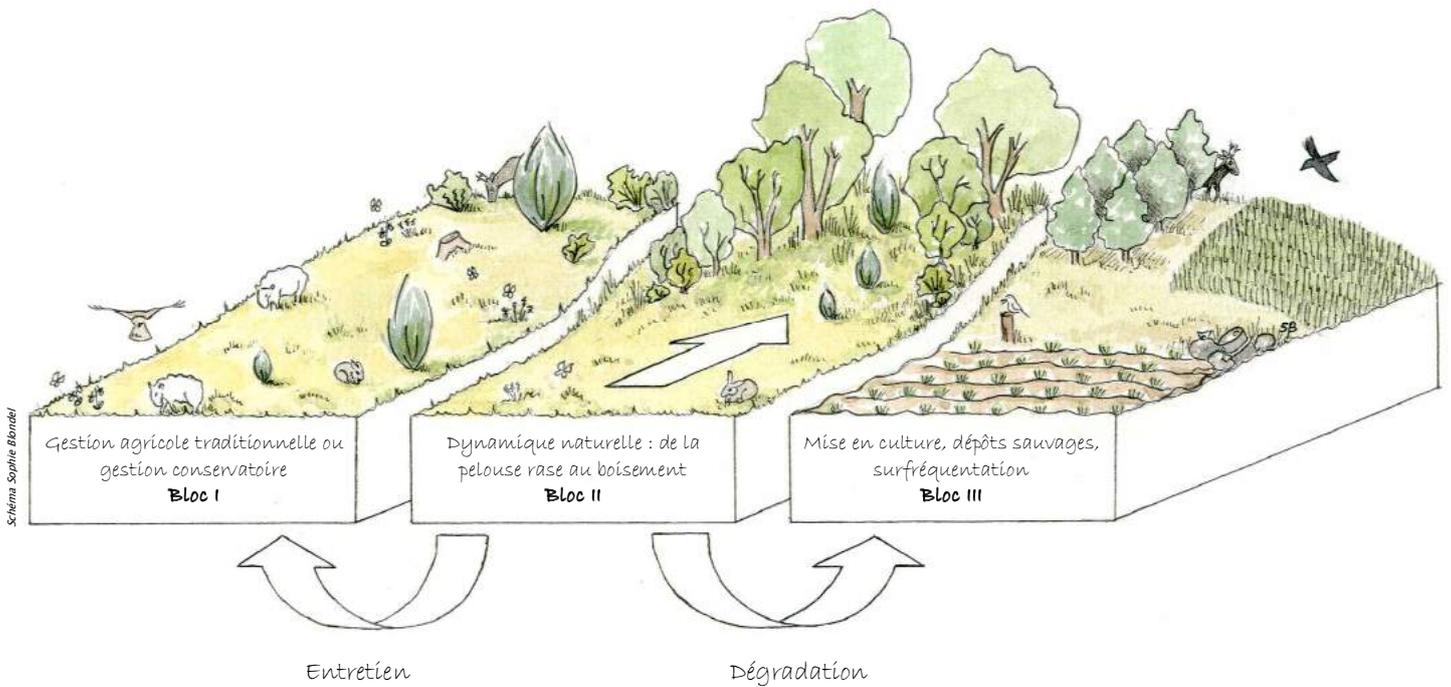
L'Île-de-France est située à un carrefour biogéographique^①. Influences climatiques continentale et surtout atlantique s'y expriment, avec pour les pelouses des conditions proches du climat méditerranéen, grâce localement à une faible pluviométrie et un substrat filtrant.

Les pelouses sèches constituent en Île-de-France des « points chauds », servant de refuges ou d'étapes, lors de leurs déplacements, aux espèces animales et végétales à affinité méridionale.

Avec leurs particularités écologiques, les pelouses sèches franciliennes sont le siège d'une étonnante biodiversité. Confrontés à des menaces de toute nature, ces milieux, fragiles et vulnérables, régressent malheureusement peu à peu, tant en nombre et en surface, qu'en richesse écologique.



Répartition générale des zones à pelouses sèches en Île-de-France, carte établie à partir de données du Conservatoire Botanique du Bassin Parisien.



Des pelouses ont ainsi subi la modernisation des techniques agricoles qui, avec l'apparition du tracteur et des engrais, a permis de les mettre en culture (labour, fertilisation...).

Cette évolution technique et sociale, plus rémunératrice et moins pénible que l'élevage, a aussi entraîné la disparition des troupeaux de moutons, qui paissaient traditionnellement sur les pelouses (voir Bloc I).

D'autres, marginalisées au sein des systèmes agricoles, sont livrées à leur dynamique naturelle (voir Bloc II). Envahies d'abord par des plantes à fort recouvrement⁽¹⁾, puis se boisant progressivement, leur cortège floristique se banalise. Ne supportant ni la concurrence, ni l'ombrage d'espèces ligneuses⁽²⁾, les plantes de lumière, qui en faisaient la richesse comme les Orchidées, disparaissent, laissant la place à des cortèges d'espèces forestières plus communes.

D'autres menaces pèsent aussi sur les pelouses avec le déroulement d'activités de l'homme, qui n'y trouvant aucun intérêt économique et n'étant pas encore pleinement sensibilisé à leur valeur patrimoniale, les dégrade.

Dépôts sauvages, cabanons, fréquentation abusive et bien souvent illégale (motocross, camping sauvage, paint-ball, rave-party) entraînent une banalisation de la végétation, avec la disparition d'espèces rares, une dégradation des sols et une détérioration de l'aspect paysager (voir Bloc III).

En Île-de-France, cinquante ans ont suffi pour que disparaissent 50 à 80% des surfaces pelousaires.

Actuellement, avec les forts enjeux en terme d'aménagement du territoire et après leur régression alarmante, les pelouses sèches sont considérées comme relictuelles en Île-de-France.

⁽¹⁾ Graminées sociales comme le Brome et le Brachypode

⁽²⁾ Espèces végétales produisant du bois par opposition aux herbacées

Courtoisie Archives départementales de l'Essonne



Paysage typique du sud de l'Essonne dans les années 1940-1950



Photo Gérard Luquet

Oedipode turquoise
(*Oedipoda caerulea*)

C'est en Essonne que se concentrent encore 40 % des pelouses sèches franciliennes. Parmi celles-ci, les pelouses sèches du Gâtinais, constituent une entité naturelle, témoignant de l'existence de pratiques agricoles anciennes.

Localisées au sud de l'Essonne, les pelouses du Gâtinais s'inscrivent dans un remarquable ensemble naturel et paysager de plus de 300 hectares, situé le long d'un réseau de vallées sèches qui entaille le plateau du Gâtinais où affleurent calcaire de Beauce et sable de Fontainebleau.

A l'origine, les pelouses s'y développaient, sous forme de clairières ou de taches spontanées. Par la suite, elles ont été étendues par les défrichements, la mise en culture – des agriculteurs y exploitaient des vignobles, de maigres cultures ou quelques vergers – et utilisées comme pâtures pour les moutons.

Les pelouses du Gâtinais ont connu ensuite l'évolution classique de nombre de pelouses. Progressivement abandonnées, elles se sont boisées naturellement au fil des années. Néanmoins, le pastoralisme s'est poursuivi jusque dans les années 60 et a maintenu l'ouverture de pelouses par le passage répété des troupeaux.

Dans les années 1990 en Essonne, sur 2.500 hectares de friches calcaires, 300 hectares de formations typiques subsistaient, dont seulement une cinquantaine de pelouses encore ouvertes dans le Gâtinais.

Des habitats originaux

Selon les formations végétales et les conditions du milieu rencontrées, trois types de pelouses sont présentes sur le site du Gâtinais :

Les pelouses calcaires ouvertes (*Xerobromion*), sur sols rocaillieux à végétation rase, xérophile⁽¹⁾ qui laisse fréquemment voir le sol. Ces peuplements sont les plus riches en espèces pionnières⁽²⁾, originales, adaptées à l'aridité du milieu.

Les pelouses calcaires denses (*Mesobromion*), à végétation appréciant les sols plus profonds et moins soumis à la sécheresse. La flore présente un tapis plus dense avec des graminées relativement hautes comme le Brome ou le Brachypode favorisant un développement rapide de la végétation arbustive. Ces pelouses, majoritaires dans le Gâtinais, abritent également de nombreuses espèces d'Orchidées.

Les pelouses sablo-calcaires (*Koelerion glaucae* pour partie) sur sables siliceux spécifiques, constituent des milieux très chauds et très secs, au sol plus ou moins dénudé. La flore est clairsemée et diversifiée, avec des espèces à affinité méridionale ou steppique.

⁽¹⁾ Capacité à survivre, grâce à des adaptations, dans des milieux très secs

⁽²⁾ Espèces colonisatrices qui apparaissent aux premiers stades évolutifs d'un écosystème

Une flore et une faune spécialisées

Sur les pelouses, les espèces se succédant au gré de la dynamique végétale et des conditions du milieu, sont pour la plupart rares et remarquables. Ayant dû s'adapter à des situations sévères pour vivre, elles se sont parfois même spécialisées pour exploiter au mieux les ressources de ces milieux.

Adaptation morphologique, physiologique ou comportementale sont la règle, afin de se nourrir et d'éviter la dessiccation⁽¹⁾, comme :

Le Chardon roulant (*Eryngium campestre*) qui possède des racines pouvant atteindre 1 à 2 mètres pour pomper l'eau en profondeur ;

L'Orpin acre (*Sedum acre*) qui présente des feuilles très épaisses, dites succulentes, accumulant l'eau dans leurs tissus.

⁽¹⁾ Perte d'eau



Photo Gérard Luquet

La Mante religieuse (*Mantis religiosa*), saisit de ses pattes antérieures épineuses divers insectes fréquentant les milieux chauds et secs.



Photo Gaëlle Sabouin

Les Orchidées, comme l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata*), survivent aux périodes sèches grâce à leurs tubercules souterrains.



Photo Gérard Luquet

Zygène de la Bruyère (*Zygaena fausta*).



Photo Sophie Cressot

Lézard vert (*Lacerta viridis*).



Photo Maurice Bernéguy

L'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) trouve sa nourriture, insectes, petits lézards, rongeurs, sur les terrains secs à végétation rase.



Photo Gérard Luquet

Ascalaphes ambrés (*Libelloides longicornis*).

L'ensemble forme des entités complexes, en équilibre précaire, se révélant très sensibles à toutes perturbations de leur environnement.

Dans le Gâtinais, les pelouses abritent encore des cortèges d'espèces typiques des habitats pelousaires, avec une proportion élevée d'espèces à forte valeur patrimoniale. Espace privilégié, encore hors du temps, le site du Gâtinais permet à la dynamique naturelle de s'exprimer librement, et constitue un formidable conservatoire naturel d'espèces, contribuant à la sauvegarde écologique, paysagère et culturelle des pelouses sèches.

Pour la flore, sur les 419 espèces qui s'y développent, dont 30 % sont déjà rares ou protégées en Île-de-France, 56 % sont typiques des pelouses sèches. Vingt deux Orchidées, espèces emblématiques des pelouses, dont la moitié sont considérées comme remarquables, sont aussi présentes.

Quant aux insectes, avec les papillons, criquets et sauterelles, espèces également symboliques des pelouses sèches, sur 500 espèces, 24 % sont régionalement vulnérables.

Pour les oiseaux, 72 espèces fréquentent le site, qui constitue pour certaines aux exigences écologiques marquées, comme l'Oedicnème criard, le Tarier pâtre, le Pipit rousseline..., un habitat unique et privilégié, même lors de passages migratoires.

Huit espèces de reptiles, affectionnant les milieux chauds et secs, y vivent, dont le célèbre Lézard vert et la rare Vipère aspic, tous étant légalement protégés.



Photo Sophie Creusot

Genévrier
(*Juniperus communis*)



Photo Gérard Liqueur

Sphinx-Gazé (*Hemaris fuciformis*)

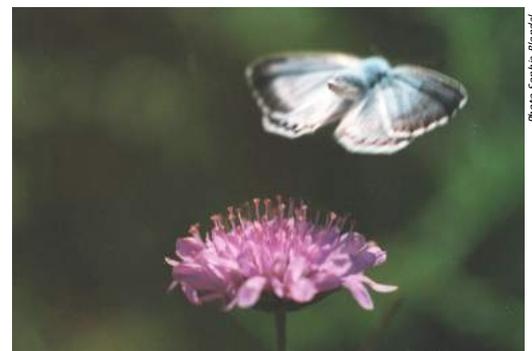


Photo Sophie Blondel

Azuré bleu-céleste (*Polyommatus bellargus*)

Morcelées, isolées et côtoyant des plaines soumises à des systèmes agricoles intensifs, les pelouses sèches du Gâtinais sont devenues des paysages rares et menacés. Or, ceux-ci constituent des milieux remarquables à plus d'un titre, à conserver durablement.

Un patrimoine à préserver

Les pelouses sèches, comme celles du Gâtinais, présentent incontestablement :

Un intérêt écologique, en constituant un formidable réservoir génétique, avec une diversité d'espèces particulièrement élevée, dont certaines méridionales sont souvent en limite nord de distribution, et d'originales associations végétales, propres aux milieux chauds et secs, sur sols superficiels.

Un intérêt historique et paysager, en témoignant de pratiques agricoles anciennes et en apportant une touche paysagère méridionale, originale et attrayante aux paysages essonniers.

Un intérêt pédagogique, en présentant une forte valeur récréative, avec la vision de papillons virevoltant au-dessus d'un tapis de fleurs multicolores, mais surtout démonstrative, permettant de sensibiliser le public à la protection de la nature et de retenir l'attention des décideurs.

Un potentiel socio-économique, en associant les acteurs locaux - élus, propriétaires, usagers... - au devenir des pelouses. Ceci entraînant de nouvelles relations humaines, l'instauration d'une gestion concertée, l'impulsion de nouveaux flux économiques, l'appropriation sociale de la conservation des pelouses, conduisant à porter un regard nouveau sur des espaces jugés avant sans intérêt.

Des mesures de gestion adaptées



Photo Gaëlle Sabourin

Touffe de Globulaires et d'Anémones pulsatilles



Photo Sophie Creusot

Pelouse sèche du Gâtinais

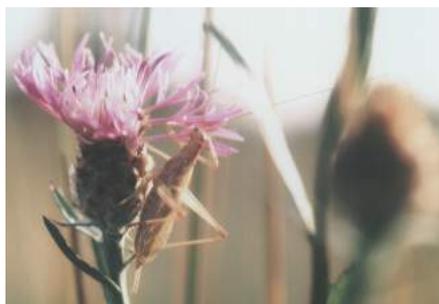


Photo Gérard Laquet

Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*)

Sauvegarder des pelouses sèches passe d'emblée par leur gestion, en recherchant quelles mesures conservatoires mettre en place, afin d'empêcher leur boisement et de leur redonner un paysage ouvert.

Pour celles du Gâtinais, l'orientation a été prise de reconstituer un paysage diversifié, comparable à celui existant il y a une cinquantaine d'années, lorsque le pâturage ovin était largement pratiqué et que les surfaces de pelouses ouvertes étaient 2 à 3 fois plus importantes qu'aujourd'hui.

Dans ce paysage alterneront en proportions satisfaisantes, pelouses plus ou moins rases piquetées d'arbres typiques (Genévrier...), bosquets de tailles diverses et zones boisées de densité variable. L'ensemble sera alors très favorable à toute diversité, tant biologique que paysagère.

Pour appliquer cette orientation, la gestion visera à :

Entretenir les pelouses ouvertes, en tentant de reproduire les effets du pâturage extensif, par la fauche ou le broyage ;

Redonner aux pelouses qui se sont boisées leur aspect d'origine et faire renaître leur richesse écologique à partir du potentiel présent, en réalisant des coupes adaptées d'arbres et d'arbustes ;

Protéger les pelouses de dégradations artificielles, en demandant la prise de mesures conservatoires, et si elles ont néanmoins lieu, en recherchant rapidement des réponses pour les restaurer ;

Revenir à terme à un entretien traditionnel des grandes entités de pelouses reconstituées, en recherchant la reprise d'un pâturage extensif.



Photo Sophie Creusot

Demi-deuil (*Melanargia galathea*)

Les premiers travaux



Photo Marion Steunou

Travaux de réouverture d'une pelouse par la coupe de Pins sylvestres.

Depuis de nombreuses années, NaturEssonne se soucie des pelouses sèches en Essonne et de leur gestion conservatoire, en recherchant comment la développer.

Partant du bon principe "Connaître pour gérer", NaturEssonne lance dès 1992, des inventaires écologiques, essentiellement botaniques et entomologiques, sur les pelouses sèches de l'Essonne, dont celles du Gâtinais, afin de connaître leur composition et d'évaluer leurs enjeux écologiques.

Après avoir réalisé l'inventaire d'un site, il est nécessaire de se pencher sur son historique. En 1995, celui du Gâtinais est dressé, afin de retracer de 1947 à 1995, l'évolution de son occupation et de la végétation. Les milieux encore en bon état de conservation sont notamment identifiés, afin d'orienter les projets de gestion conservatoire.

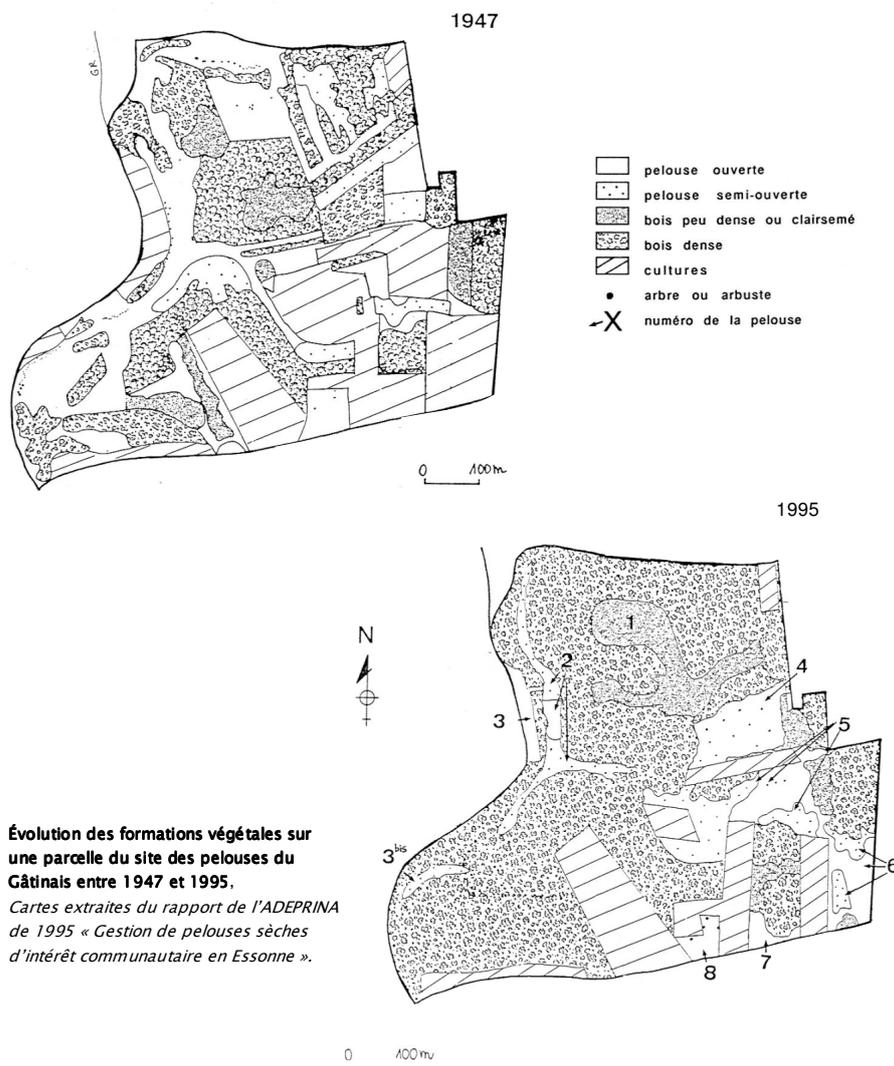
Avec l'apparition en 1995 du "Fonds de Gestion de l'Espace Rural" (FGER), mis en place par le Ministère de l'Agriculture, une formidable opportunité se présente,

permettant d'engager les premiers travaux de gestion de pelouses en Essonne sur le site du Gâtinais ; l'opération apparaissant novatrice dans l'esprit comme dans la pratique.

Se déroulant de 1996 à 1997, l'opération a permis, grâce au concours de propriétaires réceptifs et d'agriculteurs volontaires :

de restaurer par la coupe d'arbres,
16 hectares de pelouses s'étant boisées depuis peu ;

d'entretenir par le broyage,
5 hectares de pelouses d'origine, menacées par l'embroussaillage et le développement des graminées sociales.



Un programme européen pour les protéger

En créant en 1992, le LIFE, l'Instrument Financier pour l'Environnement, l'Union Européenne met à la disposition des gestionnaires un outil pour financer des actions en faveur de la conservation de la nature. Des opérations d'envergure, dénommées LIFE Nature, voient le jour, comme dernièrement pour les pelouses sèches.

Pour un LIFE, la structure candidate présente un dossier à l'Union Européenne, dossier qui, après acceptation, fait l'objet d'un contrat où sont actés les engagements de chacun. L'opérateur réalise les actions qu'il a prévues, et l'Union Européenne rembourse 50 % des dépenses éligibles, le complément étant apporté par l'Etat membre pour 25 %, et les derniers 25 %, restant à la charge de l'opérateur ; à lui ensuite de mobiliser d'autres aides (collectivités, sponsors, dons...).

Grâce à la création de cet outil financier, de multiples structures, dont des ONG⁽¹⁾, initient de vastes campagnes de sauvegarde de milieux naturels ou d'espèces, comme les programmes LIFE Nature : "Loire Nature" (1992/1997), "Vallées alluviales du nord-est de la France" (1992/1997), "Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire" (1999/2002)...

⁽¹⁾ Organisations Non Gouvernementales.

⁽²⁾ Associations à but non lucratif, qui ont pour vocation la protection et la gestion des milieux naturels en les achetant, en les louant ou en signant avec leur propriétaire une convention de gestion.

⁽³⁾ Cette Directive de 1992 vise, par le biais d'un réseau de sites naturels (le réseau Natura 2000), à favoriser la biodiversité par le maintien dans un état de conservation favorable, voire le rétablissement des habitats naturels et des espèces sauvages d'intérêt européen.

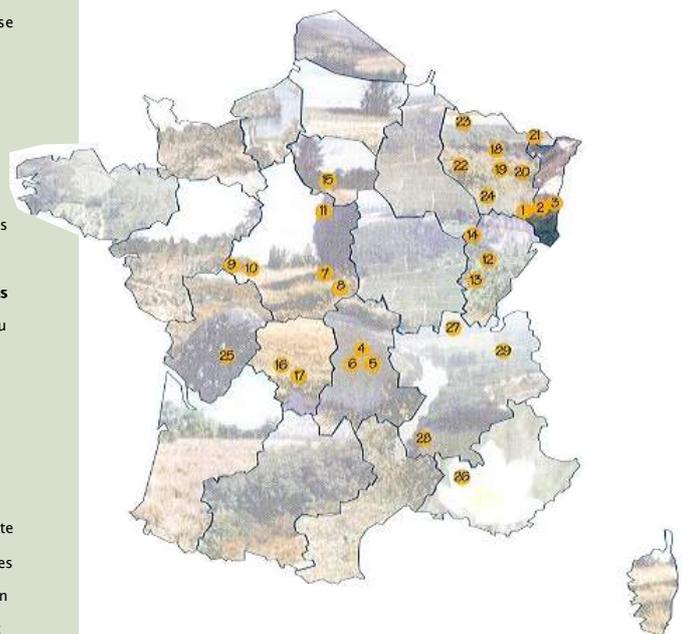
Fin 1997, Espaces Naturels de France (ENF), fédération nationale regroupant 21 Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels (CREN) ⁽²⁾, dépose un projet pour la protection des pelouses sèches en France, afin de réagir devant leur préoccupante dégradation continue.

Le 1er septembre 1998, la Commission Européenne l'autorise sous l'intitulé, Programme LIFE "Protection des pelouses sèches relictuelles de France", pour un budget total de 22 millions de Francs, soit 3,35 millions d'euros, sur une durée de 3 ans. Toutefois, son engagement est conditionné à la transmission préalable des sites concernés au titre du zonage européen Natura 2000⁽³⁾, les LIFE Nature ayant vocation à la mise en œuvre de la Directive Habitats.

Ce LIFE Nature a pour objectif sur 29 sites de pelouses reconnus d'intérêt européen, répartis dans 10 régions françaises, de maîtriser 1520 hectares de pelouses et d'en restaurer 750 hectares.

Au terme du programme (fin 2002), Espaces Naturels de France aspire à l'élaboration d'une stratégie nationale de protection pour une gestion cohérente et durable des pelouses sèches de France.

- Site 1 : Hautes Vosges
- Site 2 : Collines sous-vosgiennes
- Site 3 : Hardt
- Site 4 : Puy d'Anzelle
- Site 5 : Puy de Marmant
- Site 6 : Puy de Mardoux
- Site 7 : Côteaux du Cher
- Site 8 : Chaumes de La Périssie
- Site 9 : Hauts de Bertignolles
- Site 10 : Puy du Chinonais
- Site 11 : Vallée de l'Essonne
- Site 12 : Côte de Château le Bois
- Site 13 : Baume les Messieurs
- Site 14 : Champlitte
- Site 15 : Pelouses du Gâtinais**
- Site 16 : La Flotte-le-Cluzeau
- Site 17 : St Laurent
- Site 18 : Arnaville et Waville
- Site 19 : Jézainville
- Site 20 : Côte de Delme
- Site 21 : Obergailbach
- Site 22 : Pagny la Blanche côte
- Site 23 : Villécloye et Velosnes
- Site 24 : Circourt sur Mouzon
- Site 25 : Chaumes du Vignac
- Site 26 : Haut vallon de la Sénancole
- Site 27 : Dunes des Charmes
- Site 28 : Suc de Clava
- Site 29 : Avant pays savoyard



Répartition des sites LIFE pelouses sèches en France.
Carte d'Espaces Naturels de France.



Photo Gilles Laurent

Orchis singe
(*Orchis simia*)

Une déclinaison régionale pour les pelouses du Gâtinais

Pro Natura Île-de-France, Conservatoire Régional d'Espaces Naturels, avec l'appui scientifique de NaturEssonne, son relais départemental, s'est aventuré à proposer une déclinaison régionale au LIFE Nature "Protection des pelouses sèches relictuelles de France". Débute alors l'opération LIFE "Pelouses sèches du Gâtinais".

Après l'opération du FGER, Pro Natura Île-de-France et NaturEssonne cherchaient comment poursuivre la sauvegarde des pelouses à orchidées du Gâtinais, et inscrire leur action dans la continuité.

Avec le projet LIFE protection des pelouses, l'initiative fut prise de profiter de l'opportunité et de tenter d'intégrer ce programme national, en proposant une déclinaison régionale en Île-de-France, avec le site du Gâtinais.

Le dossier technique de candidature fut rapidement monté et soumis à Espaces Naturels de France. Le site du Gâtinais ayant été reconnu scientifiquement éligible pour sa désignation en site Natura 2000 par le CSRPN-IDF ⁽¹⁾ (référence IDF 08 "Pelouses calcaires du Gâtinais" pour 330 hectares), sa transmission a été recherchée auprès des propriétaires de parcelles le composant.

Au final, grâce à la compréhension de propriétaires, environ 90 hectares purent être transmis au préalable ⁽²⁾, donnant la possibilité au LIFE de se dérouler. Le dossier de candidature jugé recevable, fut intégré au projet national. L'Opération LIFE "Pelouses sèches du Gâtinais" commençait, Pro Natura Île-de-France étant l'opérateur régional d'ENF et NaturEssonne son opérateur délégué.

L'Opération "Pelouses sèches du Gâtinais" prévoit de :

Reconstituer des ensembles de pelouses sèches à partir des zones existantes et potentielles ;

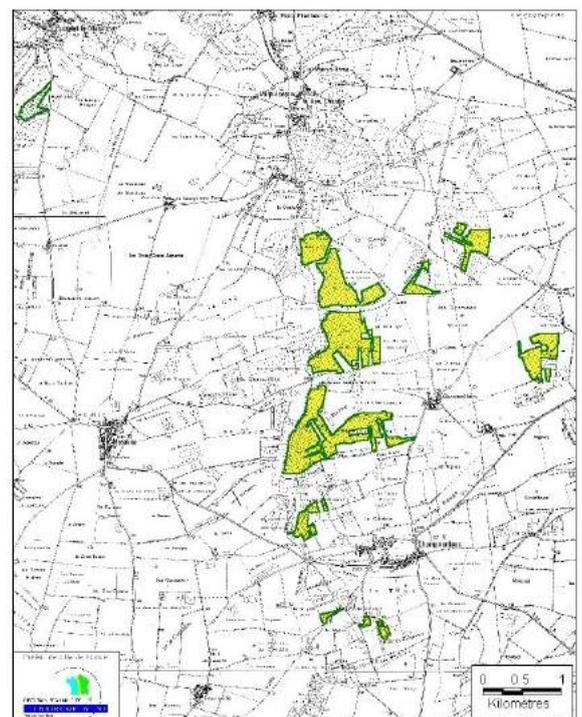
Protéger durablement ces ensembles contre des actions dégradantes et destructrices ;

Gérer les pelouses constituant ces ensembles, en les restaurant ou en les entretenant ;

Développer une gestion concertée avec les acteurs locaux et les usagers.

⁽¹⁾ Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel : Comité consultatif d'experts auprès du Préfet de Région pour des questions de protection de la nature.

⁽²⁾ Le périmètre est passé par la suite de 90 à 190 hectares, mais celui initial a constitué la zone centrale pour la gestion.



Localisation du site du Gâtinais

- Périmètre Life
- Périmètre Natura 2000

La protection par l'acquisition

L'achat de parcelles ou maîtrise foncière, apparaît comme la solution la plus fiable en Île-de-France, avec la forte pression foncière, pour préserver durablement des pelouses.

Mais dans le Gâtinais, la structure foncière est extrêmement complexe, avec un parcellaire morcellé, et des propriétés petites et éclatées. Deux cent cinquante propriétaires, dont certains difficiles à identifier ou introuvables, se partagent plus de 700 parcelles. La tâche apparaît ainsi épineuse pour rechercher des parcelles pouvant être achetées, convaincre les propriétaires, et au final, constituer des entités écologiques cohérentes.

La concurrence est aussi rude sur le marché immobilier, avec les forts enjeux fonciers franciliens, des prix parfois exagérés, inabornables pour des ONG, et une offre limitée de parcelles par rapport à une demande déjà importante pour la constitution de territoires de chasse ou l'investissement de promoteurs.

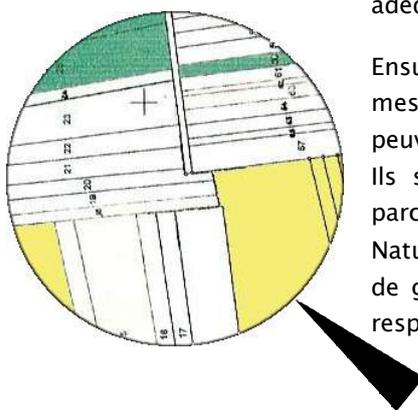
Néanmoins, peu avant le LIFE, Pro Natura Île-de-France procédait déjà, grâce à un heureux concours de circonstances, à l'achat d'une pelouse de plus de 4 hectares dans le site du Gâtinais.

Baptisée "La pelouse à Maité", en souvenir d'une adhérente du CORIF⁽¹⁾, elle constituait déjà une implantation territoriale, bénéfique à l'opération "Pelouses sèches du Gâtinais", mais aussi sociale, grâce à la qualité des contacts développés avec les usagers et propriétaires voisins.

Quand l'acquisition n'est pas envisageable, la maîtrise d'usage, concernant la location à court ou à long terme, les baux emphytéotiques⁽²⁾ ou les conventions de mise à disposition, est utilisée.

⁽¹⁾ Centre Ornithologique de la Région Île-de-France

⁽²⁾ Ce dit d'un bail de 18 ans et plus



Pour le site du Gâtinais, Pro Natura Île-de-France a recherché là une réponse adaptée aux problématiques locales, les rares propriétaires réceptifs étant réticents pour louer, pour s'engager sur le long terme, ou pour que soient réalisés des travaux de gestion. La solution a été de procéder en deux temps, afin de protéger en priorité les parcelles en pelouse et ensuite d'y appliquer éventuellement une gestion.

Une convention conservatoire a été créée et a d'abord été proposée aux propriétaires, ceux-ci s'engageant gracieusement à ne pas dénaturer leurs parcelles pendant 9 ans à 12 ans, et Pro Natura Île-de-France à leur soumettre un projet de mise en valeur biologique, où est dressé un succinct bilan écologique de leurs parcelles et où sont données les orientations de gestion adéquates.

Ensuite, s'ils sont d'accord avec les mesures proposées, les propriétaires peuvent signer une convention de gestion. Ils s'engagent à conserver en l'état leurs parcelles pendant 12 ans, et autorisent Pro Natura Île-de-France à réaliser les travaux de gestion, dont le Conservatoire garde la responsabilité et la charge.

Exemple de parcellaire dans le Gâtinais, extrait de carte tirée du « Plan de gestion 2000/2004 du site naturel des pelouses sèches du Gâtinais » de NaturEssonne, 2000.

Photo Sophie Cresnot



Tapis d'Orchidées sur la Pelouse à Maité

La gestion pour leur conservation

L'existence d'un plan de gestion est nécessaire pour poser les objectifs de gestion de tout site naturel, après avoir évalué ses enjeux en fonction de son bilan écologique, historique et patrimonial, et pour déterminer et planifier les travaux de gestion destinés à y répondre.

Pour le site du Gâtinais, en fonction du plan de gestion produit par NaturEssonne, la gestion conservatoire s'y applique de manière graduée.

Il faut déjà respecter l'orientation générale prévue de revenir au paysage d'il y a cinquante ans, développer la gestion dans le temps (3 ans), et de là, organiser les travaux en fonction :

des enjeux patrimoniaux liés surtout aux habitats, certains, comme les pelouses sablo-calcaires et du *xerobromion*, étant particulièrement fragiles et menacés par l'embroussaillage ;

des mesures de gestion, ces dernières visant à entretenir les pelouses ouvertes (actuelles ou futures), à en restaurer de potentielles et à en mettre certaines en communication, par la création de corridors écologiques.

La réalisation des travaux demandant compétences et matériel adapté, il est fait appel à des agriculteurs volontaires ou à des entreprises spécialisées dans la gestion des espaces naturels.

Pour la formaliser, la contractualisation intervient encore avec la signature d'un contrat de prestation, entre l'intervenant et Pro Natura Île-de-France, où sont détaillés la nature, la localisation, le calendrier et les contraintes des travaux à mener, le montant et les échéances de la contrepartie financière.



Photo François Omrès, courtoisie Nat'Tech



Matériel de gestion écologique, faucheuse tirée par un quad

Photo François Omrès



Matériel agricole pour l'entretien des pelouses, botteuse

Mesures de gestion visant à restaurer les pelouses boisées

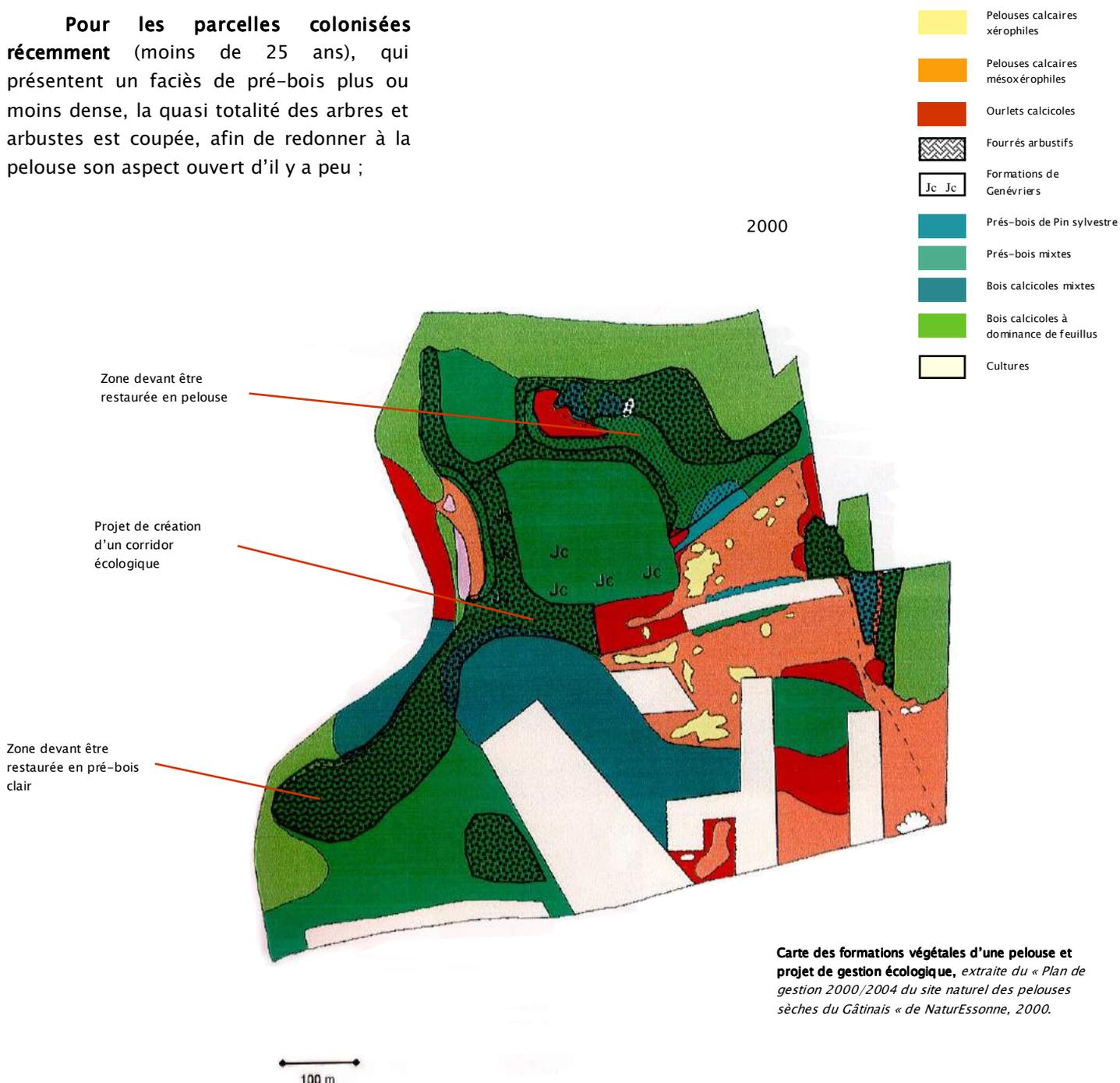
L'objectif consiste à réouvrir plus ou moins fortement le milieu et à rétablir son ensoleillement, par une coupe adaptée des ligneux.

En fonction du statut, de l'état et de la composition des parcelles, Pro Natura Île-de-France a choisi trois mesures :

Pour les parcelles colonisées récemment (moins de 25 ans), qui présentent un faciès de pré-bois plus ou moins dense, la quasi totalité des arbres et arbustes est coupée, afin de redonner à la pelouse son aspect ouvert d'il y a peu ;

Pour les parcelles colonisées depuis plus de 25 ans, une forte éclaircie est réalisée, afin d'obtenir un pré-bois clair ouvert de 30 à 60 %, favorisant le retour d'espèces de pelouses ;

Pour les parcelles situées entre deux pelouses ouvertes proches, une éclaircie plus ou moins intense est menée sur environ 40 mètres de large, afin de créer un corridor écologique, permettant les échanges biologiques entre elles.



Carte des formations végétales d'une pelouse et projet de gestion écologique, extraite du « Plan de gestion 2000/2004 du site naturel des pelouses sèches du Gâtinais » de NaturEssonne, 2000.



Photo François Omnis

Débardage des troncs de Pins sylvestres

La coupe des arbres est réalisée progressivement (sur 1 à 3 ans), en hiver (végétation au repos, disponibilité des agriculteurs prestataires), par tronçonnage manuel et l'emploi de tracteurs pour le débardage des troncs. Ces derniers sont stockés en bordure de pelouses (création de rabouillères⁽¹⁾, écran visuel, barrières naturelles...) et les branches et petits bois sont brûlés sur des places de feu désignées à cet effet ; les places de feu étant nettoyées ensuite et les cendres évacuées, afin d'éviter tout apport de matière organique.

⁽¹⁾ Terriers peu profonds, où les lapins déposent leurs petits

A l'issue du LIFE, près de 11 hectares ont été restaurés, dont 9 hectares de pleine réouverture, les travaux ayant été pénalisés par les conséquences de la tempête de fin 1999 (interdiction officielle d'aller en forêt, complication des travaux...), les hivers pluvieux (fragilité des sols, conditions défavorables...), la réalisation de travaux imprévus et l'indisponibilité de prestataires.

La tempête de fin décembre 1999 a sérieusement perturbé le LIFE. En plus de retarder les travaux et de créer nombre d'impraticables chablis, le vent a couché pas moins de 220 Pins sylvestres sur une quinzaine d'hectares de pelouses ouvertes dont l'entretien était programmé.

Un travail imprévu et urgent de restauration de pelouses apparaissait, avec l'enlèvement des pins couchés.

Ajoutée au LIFE et réalisée progressivement par des agriculteurs prestataires détournés des travaux initiaux, cette intervention inopinée a permis aux pelouses de retrouver leur faciès d'origine, mais avec quelques arbres en moins....



Photo François Omnis

Débroussaillage manuel



Célestine Goldman Scris Pines Inc. et Cie

Débroussaillage lors d'un chantier nature d'entreprise

Mesures de gestion visant à entretenir les pelouses ouvertes

L'objectif est de maintenir le milieu à l'état pelousaire, là où il est le plus riche écologiquement, en stabilisant l'évolution de la flore et en empêchant l'embroussaillage. Une intervention est prévue à cet effet tous les 2 à 4 ans, suivant la dynamique de la végétation.

En l'absence du retour dans l'immédiat du pâturage traditionnel, Pro Natura Île-de-France a opté pour trois mesures, en fonction des possibilités techniques et de la nature des pelouses :

Pour les pelouses relativement plates et sans obstacles majeurs au sol (pierres, souches...), une fauche mécanique est prévue ;

Pour les pelouses en pente, accidentées, broussailleuses, ou avec des rejets ligneux, un gyro-broyage est appliqué ;

Pour les pelouses fragiles, notamment les pelouses sablo-calcaires, ou demandant une intervention légère (débroussaillages diffus...), une intervention manuelle est préférée (coupe par sécateur, arrachage manuelle...), dans le cadre de chantiers nature ou de prestations d'agriculteurs spécifiques.

La fauche a été problématique pour Pro Natura Île-de-France. Les agriculteurs locaux sont en effet largement équipés de broyeur, mais peu ont encore des faucheuses opérationnelles, la récolte de foin étant une activité qui se perd avec la disparition de l'élevage. Ceux en disposant, sont aussi réticents à s'engager avec le risque de casse, une pelouse n'étant pas plane comme une prairie de fauche.

Par défaut de matériel adapté, la fauche a ainsi dû être momentanément remplacée par du gyro-broyage, mesure moins satisfaisante, avec les fins déchets végétaux laissés au sol ; leur accumulation pouvant entraîner une augmentation de la fertilité et favoriser le développement d'espèces moins intéressantes.

Néanmoins, après recherches, essais matériels, collaboration d'agriculteurs et appel à prestataires spécialisés, la fauche a été progressivement mise en œuvre, et surtout, elle est devenue une mesure fiable et utilisable pour l'avenir.

Au final, plus de 17 hectares de pelouses ont été entretenus : 8 hectares embroussaillés en pente ont déjà été gyro-broyés, 4 autres hectares ont pu être fauchés, grâce à la disponibilité d'une faucheuse à disques agricole, mais le manque d'une botteleuse n'a pas permis de ramasser le foin. Enfin, plus de 5 hectares ont été fauchés par une entreprise spécialisée, qui avec un matériel spécifique, a mis le foin en bottes, qui ont été ensuite évacuées.

Plusieurs chantiers nature ont permis aussi de dégager manuellement les repousses ligneuses sur une pelouse sablo-calcaire, et de couper les plantes envahissantes (prunelliers, églantiers...) réparties en quelques tâches sur une grande pelouse ouverte.

Courtoisie: Mairie de Boigneville



Pâturage à Boigneville dans les années 1940

Photo François Omès



Fauche mécanique sur une pelouse du Gâtinais

Le suivi écologique des pelouses du Gâtinais

Toute gestion réalisée sur un espace naturel, comme une pelouse sèche, mérite un suivi écologique, afin de mesurer son impact sur le milieu et les espèces en fonction du but poursuivi, et par la même occasion, d'accroître la connaissance sur les habitats naturels et de contribuer aux recherches sur leur gestion et leur écologie.

Les suivis ont aussi pour objectif d'évaluer la pertinence des mesures de gestion appliquées, afin de voir si ce sont les plus adaptées (matériel, technique...), et de les modifier si besoin en cours de programme, en fonction de l'évolution constatée du milieu.

Mais les résultats d'un suivi ne sont représentatifs que sur des échelles de temps correspondantes aux évolutions naturelles. Suivant les habitats, un recul de 5 à 10 ans est nécessaire.

Sur le site du Gâtinais, un inventaire initial a été réalisé par NaturEssonne dans le cadre du LIFE, afin d'établir le plan de gestion. Un suivi écologique l'a prolongé, à travers la réalisation de relevés annuels jusqu'en 2001. Mais, à l'heure actuelle, il est prématuré de se prononcer sur l'effet des travaux de gestion du LIFE, qui n'ont que 1 ou 2 ans d'existence.



Placette témoin protégée de l'abrutissement des lapins.

Cependant, le site du Gâtinais a déjà bénéficié, grâce aux initiatives successives, d'une opération de gestion dans le cadre du FGER (1996-1997), et surtout du programme "Suivi de mesures conservatoires dans l'espace rural" (1997-2000). Ce dernier, développé par NaturEssonne, consiste, sur les pelouses représentatives, à dresser la première année un inventaire de référence, et à réaliser les trois années suivantes des relevés annuels.

Ainsi, ce sont 5,3 hectares de pelouses restaurées et 4,5 d'entretenues qui ont été suivis, la gestion développée depuis 1996 ayant permis d'en réouvrir pas moins de 24 hectares et d'en entretenir plus de 22.

Photo Sophie Blondel



Export des produits de fauche d'une parcelle expérimentale.

Suivi de la maîtrise de la strate herbacée

Suite aux interrogations sur l'impact du broyage, NaturEssonne a initié le programme "Suivi de la maîtrise de la strate herbacée", visant, pendant 5 ans, à comparer différents modes d'entretien de pelouses sur des placettes expérimentales. Plusieurs combinaisons de fauche, broyage, avec ou sans export de la matière organique, sans oublier l'impact des lapins (grattis, consommation des végétaux), seront ainsi testées, suivant des logiques écologique (coupe en automne/hiver) et économique (coupe en début d'été).

Les résultats obtenus apporteront un éclairage sur les effets écologiques d'une gestion mécanique, qui guidera le gestionnaire pour le choix de modes opératoires, en fonction de la disponibilité locale de matériel.

Ce suivi écologique complété par des observations du LIFE fournit déjà de sérieuses indications sur l'évolution des pelouses gérées. Ces premiers résultats s'organisent de quatre façons : l'impact des travaux de restauration et d'entretien, et un premier bilan pour les habitats et la flore.

Pour la restauration, l'ouverture et l'ensoleillement favorisent l'apparition et le développement d'espèces des milieux ouverts. Le nombre total d'espèces augmente de 20 à 40 suivant les pelouses, avec une hausse moyenne d'une dizaine d'espèces caractéristiques des pelouses sèches. Pour l'entretien, les travaux semblent stabiliser le milieu, en maintenant ou en favorisant légèrement le cortège floristique.

Dans le cas des habitats à forts enjeux patrimoniaux, comme les pelouses sablo-calcaires et du *xerobromion*, la gestion a permis de les étendre et surtout de les restaurer sur environ 5,4 hectares. L'Anémone pulsatile en profite sur des pelouses sablo-calcaires, en s'y développant et en colonisant les zones alentours.

Question bilan floristique, pour les Orchidées, ce sont 4 nouvelles espèces qui sont apparues en cumulé sur des pelouses différentes, et les stations d'Ophrys abeille et d'Anacamptis pyramidal se sont largement étalées et densifiées.

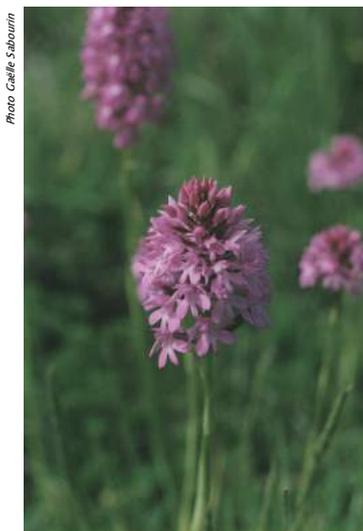


Photo Gaëlle Sabourin

Anacamptis pyramidal
(*Anacamptis pyramidalis*)



Photo Gaëlle Sabourin

Germandrée des montagnes
(*Teucrium montanum*)



Photo Gilles Laurent

Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)



Photo François Omrès

Orchis brûlés (*Orchis ustulata*) et Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)

Des espèces remarquables en Île-de-France sont aussi apparues, comme la Germandrée des montagnes, la Coronille naine, la Globulaire ponctuée, alors que d'autres, très rares et protégées régionalement, comme le Lin de Léon et le Petit Pigamon, voient leurs stations s'étendre ou de nouvelles apparaître.

Ce premier bilan écologique de la gestion donne la tendance de l'évolution des pelouses, tendance qui signale leur retour progressif à une dynamique d'habitat pelousaire.

Ce résultat constitue une étape espérée et encourageante, que seule la poursuite de la gestion et de son suivi dans le temps permettra de vérifier.

L'information en faveur de leur conservation

Les pelouses sèches méritent une valorisation et une attention dignes de l'intérêt écologique et paysager qu'elles représentent. En Île-de-France, elles constituent les derniers refuges d'une flore et d'une faune méridionales menacées par des activités humaines dévorantes. Face à ce constat, informer et sensibiliser un vaste public s'avère indispensable, mais se pose aussi la question délicate de la fréquentation de ces milieux.

Dans le cadre du programme LIFE "Pelouses sèches du Gâtinais", la communication vise à intensifier la sensibilisation des acteurs locaux – élus, propriétaires et usagers du site – et l'information du public, sur l'intérêt des pelouses sèches, la nécessité de leur conservation, les objectifs du LIFE et son soutien.

Ainsi, plus d'une dizaine d'articles sont parus dans la presse locale, nationale et spécialisée. Un dépliant informatif, "Sauvegarder les pelouses à orchidées en Île-de-France" ⁽¹⁾, a aussi été diffusé à 2000 exemplaires en Île-de-France.

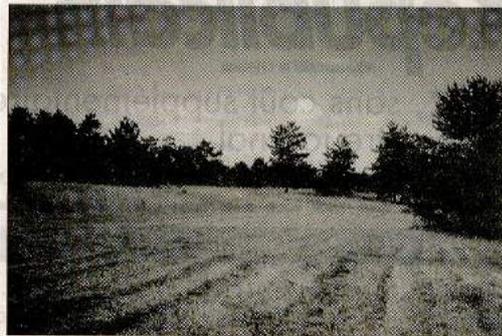
Mais en retour, attirer l'attention sur un espace naturel suscite l'envie de le voir, d'où une fréquentation qui interroge. Car pour un large public, il est lieu de nature sauvage, sans entraves, où l'on peut librement se promener. Pour des sites comme celui du Gâtinais, la liberté à laquelle chacun légitimement aspire, connaît naturellement des limites liées aux enjeux de sa sauvegarde.

Article paru dans Le
Républicain le 2 août 2001

⁽¹⁾ Pour vous procurer le dépliant encore disponible, le demander à Pro Natura Île-de-France ou à NaturEssonne

LONGPONT-SUR-ORGE Faucher pour perenniser la diversité des insectes

L'association Naturessonne a organisé il y a quelques semaines le défrichage des pelouses sèches du Gâtinais.



*La pelouse des Grandes Friches après la fauche.
Une seule journée a suffi pour couper et lier le foin en bottes.*

Les agriculteurs et les naturalistes essoniens ont profité de l'été pour faucher les pelouses du Gâtinais, à Gironville-sur-Essonne. Ce sont les associations Pro Natura et Naturessonne qui sont à l'origine de cet événement, leur objectif étant de concourir à la sauvegarde des milieux exceptionnels présents en Essonne. Pour ces protecteurs de la nature, les pelouses sèches témoignent de nos pratiques agricoles anciennes et elles offrent également une richesse écologique remarquable principalement constituée d'insectes. En effet, criquets et sauterelles se sentent à leur aise dans un milieu caractérisé par une végétation maigre, rase et parsemée de petits buissons.

Sous l'impulsion de Naturessonne, association créée en 1982 et qui siège à Longpont sur Orge, le fauchage des pelouses des Chesnaux et des Grandes Friches s'est effectué afin de lutter en priorité contre le boisement. Il n'a suffi que d'une

seule journée pour couper et lier le foin en bottes. Ces parcelles nouvellement coupées vont ainsi permettre une augmentation significative de la diversité avec la réapparition d'espèces autrefois disparues et le développement de celles déjà présentes. Rasés de façon bien précise, du centre vers l'extérieur, pour éviter le piégeage des animaux, ces pelouses constituent aujourd'hui un lieu favorable pour la faune et la flore.

Pour Nature Essonne, notre département qui se situe au carrefour de régions naturelles aux paysages variés procure des conditions propices à ce genre d'initiative écologique. Ils espèrent avec l'aide des agriculteurs poursuivre leurs activités de protection des sites naturels essoniens et surtout sensibiliser la population aux problèmes d'urbanisation et d'industrialisation de nos terres. **THOMAS PROMÉ**

• Naturessonne, 6, route de Monthéry, 91310 Longpont-sur-Orge. Tél: 01.69.01.50.23.



Sa fragilité écologique, son statut majoritairement privatif et le vif souhait des propriétaires de le préserver d'une fréquentation irrespectueuse ou non maîtrisée, font qu'il mérite une fréquentation organisée. Ponctuellement, des visites se déroulent, mais dans le cadre de sorties de découverte, de chantiers nature associatifs et d'entreprises, de formations professionnelles...



Chemin créé par le piétinement

Déchets abandonnés

Création de places de feu favorisant le développement des ronces et orties

Ramassage des déchets par la Collectivité

Photos François Omrès et Sophie Blaneel

Impacts d'une fréquentation abusive

Dans le site du Gâtinais, des usages traditionnels comme la chasse se poursuivent aussi. Vu les enjeux liés aux pelouses et à son déroulement en hiver, elle n'est pas incompatible avec leur conservation, et tend à s'adapter aux activités automnales et hivernales de Pro Natura Île-de-France, durant les travaux de gestion et les visites. Afin de préserver et de développer la faune et ses habitats, un projet de "Réserve de chasse et de faune sauvage", auquel est associée la Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne du Val d'Oise et des Yvelines, est en cours de réflexion.

Mais des fréquentations abusives existent néanmoins sur le site du Gâtinais, comme le déroulement de rave-parties, causant de multiples dégradations aux pelouses et remettant en cause les efforts de gestion conservatoire développés dans l'intérêt général.

Face à de tels constats, une dynamique locale s'est instaurée. Réunissant propriétaires, usagers, gestionnaires, collectivités, élus et gendarmerie, elle a déclenché une prise de conscience collective et une mobilisation débouchant sur la mise en place de mesures réglementaires répressives, l'installation de barrières, de clôtures et de haies naturelles, et sur l'information avec la pose de panneaux sensibilisant aux enjeux écologiques des pelouses.

Photos Gérard Bacouff



Après l'effort lors d'un chantier nature, réconfort et convivialité...



Coupe et brûlage de chablis de pins lors d'un chantier nature associatif

Photo Gwendoline Fontaine



Découverte studieuse de la flore en Sortie Nature

Le bilan du Life « pelouses sèches du Gâtinais »

Photo: Sophie Crevaux

Flambé (*Iphiclides podalirius*)

L'apport premier du LIFE a été de déjà pouvoir poursuivre les démarches conservatoires sur le site du Gâtinais, et de les inscrire dans le sérieux et la durabilité.

Avec la dynamique et les moyens du LIFE, les démarches se sont amplifiées et diversifiées pendant toute sa durée.

En terme de réalisations de terrain, le tableau ci-dessous permet d'en mesurer la diversité et le niveau.

Bilan du LIFE « Pelouses sèches du Gâtinais »	Le prévu	Le réalisé	
Maîtrise foncière	20 ha	Environ 21 ha	
Maîtrise d'usage	40 ha	Environ 47 ha	
		11 Conventions Conservatoires signées	
		3 Conventions de Gestion signées	
Surfaces restaurées	20 ha	Environ 11 ha (dont 9 ha de pleine réouverture)	
		6 contrats de prestation signés (+ 6 autres suite à la tempête de 1999)	
Surfaces entretenues	20 ha	Environ 17 ha	
		9 contrats de prestation signés	
Bilan final sur les 90 ha de la zone centrale pour la gestion	Avant le FGER	Après le FGER	Après le Life
	15 ha ouverts	31 ha ouverts	40 ha ouverts

En terme de résultats biologiques :

Amélioration continue de la conservation générale du site, avec toutes les actions de gestion réparties sur son ensemble, et de l'attention que lui portent maintenant les propriétaires et usagers, sensibilisés à son intérêt ;

Accroissement de la connaissance scientifique du site, en particulier pour la flore et les insectes, comme les papillons et les sauterelles, composants fondamentaux des pelouses ;

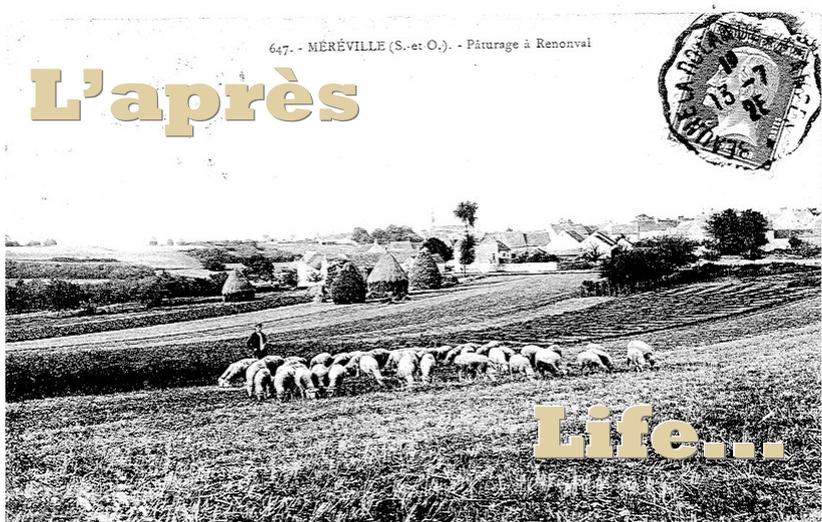
Développement de la richesse écologique des pelouses réouvertes, qui peut maintenant librement s'exprimer, et de celle des pelouses entretenues, où elle se maintient et même s'améliore ;

Augmentation de l'état de conservation et de l'étendue des habitats d'intérêt communautaire ou prioritaires, comme les pelouses sablo-calcaires et du *xerobromion* ;

Restauration globale de la richesse floristique du site, avec l'apparition de nouvelles espèces, dont des orchidées, et l'augmentation de leurs stations ;

Echanges biologiques et instauration d'un continuum pelousaire entre des noyaux de pelouse isolés, avec la création de corridors écologiques ;

Fréquentation nouvelle de pelouses rases par des Oedicnèmes criards, oiseaux d'intérêt européen, rares et remarquables.



Pâturage ovin à Méréville dans les années 1940-1950

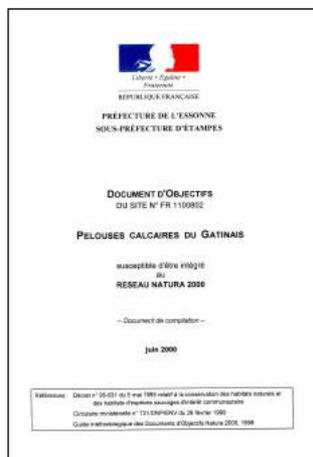
Pour Pro Natura Île-de-France et NaturEssonne, la stratégie pour la conservation durable des pelouses du Gâtinais vise déjà, dans un souci d'efficacité et de sérieux, à maintenir l'action dans le temps.

Le FGER en a constitué la première application (1996-1997), relayée ensuite avec ampleur par le LIFE (1999-2002). Mais maintenant se pose, avec la fin du LIFE, la question de la poursuite de la conservation dans la durée du site. Deux pistes se dégagent, l'une officielle avec Natura 2000, l'autre, fortuite, avec le projet de pâturage du Parc Naturel Régional du Gâtinais français qui se dessine.

Natura 2000

Avec l'arrivée du dispositif européen Natura 2000 (Directive Habitats/CEE 92-43) une solide réponse apparaît. Ce dispositif a comme objectif la constitution d'un réseau de sites d'intérêt européen, prévoyant leur gestion durable afin de les maintenir (suivant l'article 3.1 de la Directive) dans un état de conservation favorable, et les moyens financiers pour la mener.

Pour le site du Gâtinais reconnu d'intérêt européen, la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 constitue la suite logique de sa conservation et permet de l'inscrire dans la continuité. Surtout que son "Document d'objectifs" est disponible et a été approuvé par arrêté préfectoral le 5 décembre 2000.



Le Document d'objectifs de chaque site Natura 2000 est une démarche originale de la France, afin d'anticiper les modalités de leur gestion.

Rédigé par un opérateur nommé par le Préfet (Pro Natura Île-de-France pour le site du Gâtinais) travaillant dans le cadre d'une large concertation, le DOCOB s'apparente à un Plan de gestion simplifié. En fonction des enjeux écologiques européens du site, il définit la stratégie conservatoire et donne les orientations et prescriptions de gestion.

Après la période de transmission de sites à l'Europe, une relance du dispositif Natura 2000 concernant maintenant la gestion des sites est annoncée pour fin 2002-2003...

Le projet de pâturage

En 2001, le Parc Naturel Régional du Gâtinais français, en application de sa Charte constitutive, entamait une réflexion sur la mise en place du pâturage comme outil de gestion des milieux naturels ouverts de son territoire ; réflexion qui identifiait notamment une partie du site du Gâtinais comme potentiel, avec sa surface de pelouses disponible et la gestion conservatoire déjà menée.

Pro Natura Île-de-France et NaturEssonne intervenant déjà sur le site du Gâtinais (nous l'avons vu...) et étant ouverts aux alternatives de gestion traditionnelle, comme le pâturage..., ce concours de circonstances ne pouvait qu'aboutir à un rapprochement entre eux et le Parc naturel régional du Gâtinais français.

Ce rapprochement s'est naturellement opéré et a déjà donné lieu à la signature en juillet 2002, d'une convention de collaboration entre les trois structures, pour l'expérimentation d'un pâturage sur des pelouses du site du Gâtinais. La convention prévoit ainsi la réalisation d'un « Etat préalable éco-pastoral », afin de nourrir les réflexions en cours sur la faisabilité du pâturage, et de l'organiser en cas d'application.

Le lancement de l'opération pourrait être envisagé à l'horizon 2003-2004...

PRO NATURA Île-de-France,
est le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Île-de-France,
association loi 1901, membre d'Espaces Naturels de France, sa fédération nationale qui regroupe
21 Conservatoires régionaux. PRO NATURA rassemble des amis de la Nature, en adhésion individuelle ou
collective, comme pour des associations de protection de la nature (ANVL, CORIF, NaturEssonne...),
et en constitue la coopérative foncière.

Le but premier de PRO NATURA dans une région comme l'Île-de-France, avec son urbanisation galopante, est
d'acheter ou de maîtriser l'usage des sites naturels d'intérêt écologique, bien souvent fragiles ou menacés, afin
de les protéger durablement et de les gérer pour conserver leur valeur patrimoniale et leurs richesses naturelles.
PRO NATURA a déjà acquis plus de 120 hectares de milieux naturels, comme des forêts alluviales, des prairies
humides, des pelouses sèches..., et d'autres à venir....grâce à vous...

NaturEssonne,
association loi 1901 d'étude et de protection de la nature, à vocation départementale, créée en 1982,
intervient pour la connaissance du patrimoine naturel, à travers la réalisation d'études et d'expertises
écologiques, en vertu du principe "Connaître pour gérer", ainsi que pour sa sauvegarde, en développant des
programmes de conservation d'espèces sauvages et des actions de préservation de milieux naturels.
NaturEssonne organise aussi des sorties naturalistes, afin de faire découvrir au public
la vie sauvage de l'Essonne.

Coordination du Programme Life Nature



FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES
RÉGIONAUX D'ESPACES NATURELS

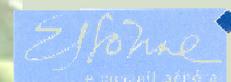
Le Life Nature a bénéficié du soutien



Direction Départementale
de l'Agriculture et de la Forêt
de l'Essonne



AGENCE DES ESPACES VERTS
DE LA RÉGION D'ÎLE DE FRANCE



Parc
naturel
régional
du Gâtinais français



F.C.R.E.V.Y

